

## Inscriptions à l'école maternelle de Sanche y

Les parents d'enfants nés en 2018, habitant SANCHEY ou CHAUMOUSEY doivent demander leur inscription à l'école maternelle de SANCHEY.

Pour cela :

1. Se présenter en mairie de SANCHEY, à partir du 12 avril et jusqu'au lundi 10 mai 2021 avec :

- La copie du livret de famille
- La copie du carnet de santé (11 vaccins obligatoires)
- Un certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité
- Un justificatif de domicile et sa copie
- L'autorisation du maire de Chaumousey pour les enfants de Chaumousey

Une matinée de découverte de l'école sera proposée. Son organisation est toutefois soumise au protocole sanitaire en vigueur à ce moment là. Nous vous en préciserons les modalités et la date ultérieurement.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez prendre contact avec Delphine IRTMUM, la directrice (mail : ce.0880393@ac-nancy-metz.fr)